

QUARTIER

MARYSE BASTIÉ

RESTRUCTURATION DU QUARTIER MARYSE BASTIÉ

-
COMPTE-RENDU
BALADE URBAINE
22 AVRIL 2017

DATE ET HORAIRE : 22 avril 2017 à 10h

LIEU : Entrée du Jardin Botanique - Rue d'Entraigues

PARTICIPANTS :

- 14 participants, habitants et membres du Conseil Citoyen de Maryse Bastié
- Chérifa Zazoua-Khames, Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville
- Laëtitia Pasquier, Chargée de développement local - Ville de Tours
- Guillaume Gallard, Architecte-Urbaniste - AIA Territoire
- Fanny Bousquet, Chargée de concertation - Agence TraitClair
- Marieke Verbrugge, Chargée de concertation - Agence TraitClair

INTRODUCTION

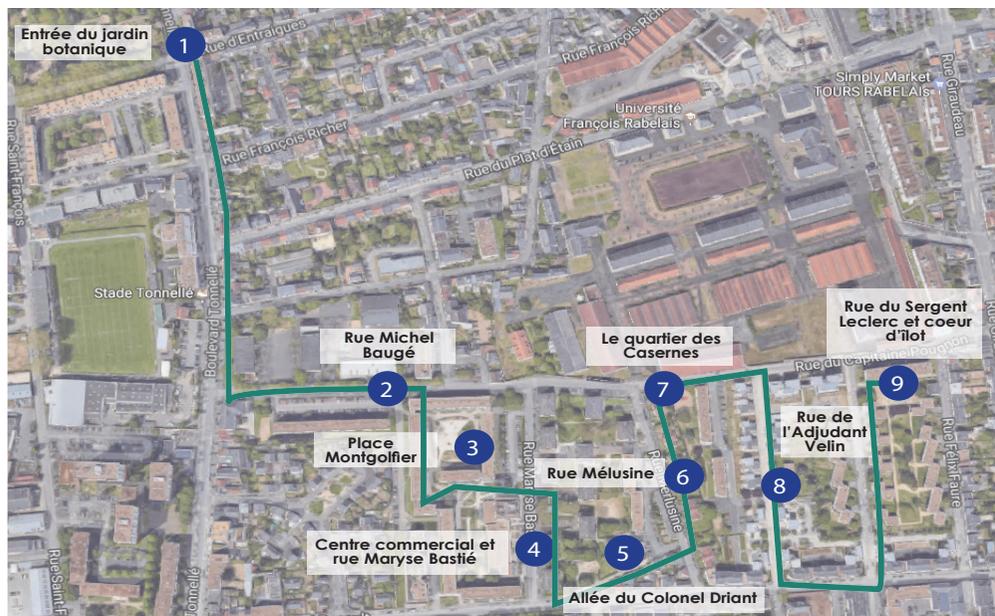
Laëtitia Pasquier présente le cadre de cette balade urbaine. Ce premier rendez-vous avec les habitants amorce la concertation qui va être menée dans le cadre de l'étude urbaine pilotée par Tours Métropole Val de Loire sur le quartier Maryse Bastié. Celui-ci fait partie des quartiers liés à la politique de la ville. C'est un quartier d'intérêt régional.

L'étude urbaine vise à dresser un diagnostic précis du territoire en matière d'habitat, de paysage, de commerces et de déplacements afin de proposer ensuite des axes de rénovation. Cette étude urbaine est menée par l'agence AIA et TraitClair chargée de la concertation.

Guillaume Gallard d'AIA présente le calendrier de l'étude. Celui-ci est assez serré, l'étude se partage en trois temps : le diagnostic, l'élaboration de scénario et les modalités de mise en œuvre. Différents temps de rencontres sont proposés au cours des différentes phases. Le prochain sera le 12 mai avec un café citoyen et des ateliers de programmation se dérouleront ensuite. En octobre une restitution de l'étude et de la concertation sera présentée aux habitants.

L'objectif de cette balade est d'identifier les atouts et dysfonctionnements des espaces publics, des commerces et des circulations douces ou automobiles. Le parcours prévoit certains points d'arrêts mais il est possible de s'arrêter à d'autres endroits si les participants le souhaitent, rajoute Fanny Bousquet de l'agence Traitclair.

ITINÉRAIRE DE LA BALADE



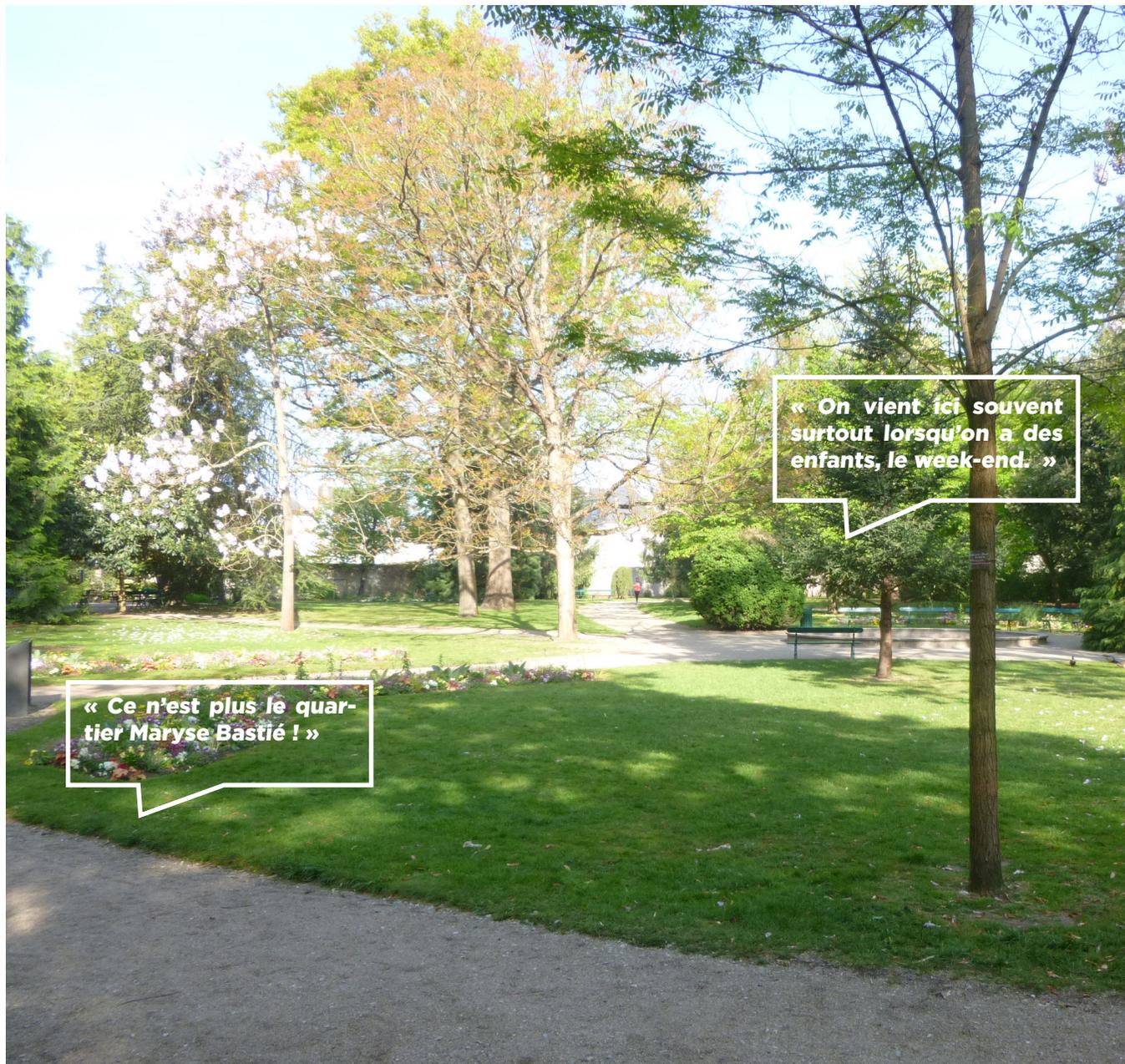
SYNTHÈSE DE LA BALADE PAR POINTS D'ARRÊTS

1. ENTRÉE DU JARDIN BOTANIQUE

Le jardin est un lieu important pour les habitants qui le pratiquent régulièrement. Il est particulièrement fréquenté par les familles, le centre-aéré, les nourrices. Il ne fait pas partie du périmètre du quartier mais il s'agit de l'espace vert le plus proche. Il constitue un point de repère. Le jardin des Prébendes d'Oé est bien plus loin, c'est un raccourcis pour se rendre à pied en centre-ville.

Le boulevard Tonnellé est un axe fort de circulation, les habitants font des détours pour l'éviter aux heures de pointes. La piste cyclable est appréciée. Le centre commercial Tonnellé n'est pas mis en valeur et certains participants n'y vont jamais. Le stade Tonnellé est dédié au rugby. Mis à part les amateurs de ce sport, les habitants de Maryse Bastié y vont rarement. Certains habitants regrettent que l'on ne puisse pas y pratiquer d'autres sports. Une salle de ping-pong est située à l'arrière, le club est « familial » et organise des événements. La salle Tonnellé est utilisée par les habitants à Noël. Les habitants regrettent de ne pas y avoir accès à la salle Tonnellé pour des événements privés, familiaux et des événements associatifs à leur initiative.

Le quartier Saint-François dispose d'une bibliothèque et d'un centre de vie sociale. La présence de ces deux quartiers de part et d'autres du boulevard Tonnelé (Saint-François et Maryse Bastié) génère des difficultés et une forme de « guerre de territoire ».



2. RUE MICHEL BAUGÉ

L'école est un lieu de vie du quartier. Souvent les parents ou les nourrices restent discuter dans la rue avant ou après les sorties d'écoles.

Les enfants viennent en majorité à pied. Le stationnement des parents n'est pas une problématique. L'école aimerait que les enfants utilisent plus les trottinettes ou le vélo pour venir. Un garage à trottinettes a été installé trois semaines auparavant pour répondre à la faible demande et cela créé une dynamique. Il semble important de sécuriser les traversées piétonnes car les enfants traversent partout malgré le personnel dédié. Certains parents avaient proposé un aménagement plus sécurisé. En effet, certains véhicules roulent vite sur la rue du Capitaine Pougnon.

Le gymnase situé à l'arrière est utilisé par l'école et l'accueil de loisirs mais il est saturé. Le terrain de sport est accessible librement en permanence, il est fréquenté par les étudiants et les jeunes. Certaines nuisances sonores ont été rapportées en plus des ballons qui atterrissent chez les voisins. Les avis sont partagés sur la nécessité de l'éclairer le soir, surtout l'hiver où la nuit tombe tôt. L'accès est confidentiel mais connu par les habitants.

Un projet collectif d'habitant a permis la création de ce boulo-drome qui sera inauguré cet après midi (le 22 avril 2017).

Le quartier et l'école pâtissent d'une mauvaise image. Certaines familles évitent d'y inscrire leurs enfants. De manière générale, les participants évoquent également un sentiment d'insécurité le soir du à l'absence d'éclairage au coeur du quartier après 22h00. Les deux grands boulevards (Renault et Pougnon) sont les seuls éclairés.



« La sortie d'école, c'est un des endroits clés pour les interventions du centre social. »

3. PLACE MONGOLFIER

Cet îlot a été rénové récemment par le bailleur. L'aménagement a rendu l'espace plus agréable et les caméras rassurent et confèrent un sentiment de sécurité. L'aire de jeux est utilisée par les enfants mais le revêtement est inadapté. Les parents qui habitent la place laissent leurs enfants jouer et les surveillent de leurs fenêtres. Le projet qui a été mené avec les enfants et un artiste avec des photos est apprécié des participants. Les participants lancent des idées pour améliorer la place :

- un parcours santé
- des agrès de musculation
- des jeux pour les plus grands.

La place manque de bancs et de couleurs. La table de ping-pong a été enlevée.

Parfois, des voitures entrent par l'accès pompier pour du commerce illicite. Il faudrait prévoir un autre système de clôture.

Le cœur d'îlot est utilisé comme un raccourci. Autrefois, un passage souterrain permettait d'aller au parking, il a été fermé à cause des mésusages. Dans les immeubles de la SEM, des garages à vélos sont prévus. Il est difficile pour certains cyclistes de les descendre au garage donc ils les garent dans leur cave ou dehors (avec un antivol).

La place René Fonck est moins fréquentée, elle est souvent à l'ombre. La pelouse est utilisée par les jeunes comme terrain de foot, ils utilisent le banc comme but.

Une salle d'activités utilisée par les périscolaires et les nourrices se situe au pied de la tour. Son entrée est souvent occupée pour des usages illicites. Il y a eu un accident à Pâques et un enfant a eu le bras cassé.



4. LE CENTRE COMMERCIAL ET LA RUE MARYSE BASTIÉ

Les participants fréquentent les commerces, ils bénéficient d'un atout avec la facilité de stationnement proposée. L'offre commerciale est satisfaisante. Un participant évoque l'installation d'un distributeur automatique. Les habitants situés à l'Ouest fréquentent également le carrefour market en complément alors qu'à l'Est, les habitants se rendent plutôt au Simply Market.

Les commerçants sont confrontés aux incivilités au quotidien. À partir de 17h notamment les interpellations verbales des clients et des salariés-commerçant devant les commerces se font nombreuses, c'est pourquoi ces derniers préfèrent fermer assez tôt. Il n'y a pas de dégradations mais des agressions physiques ou verbales. Certains commerçants envisagent de partir. La délinquance vient aussi de l'extérieur du quartier. Afin de remédier à ces problèmes, les participants proposent :

- des caméras
- de favoriser la lisibilité du centre commercial
- d'avoir une antenne relais de police municipale.

De l'autre côté de la rue, les usages illicites sont fréquents au niveau des numéros 10 et 14. Certains trafiquants ont détérioré la caméra de l'entrée de l'immeuble. Malgré les portes sécurisées, ils arrivent à entrer dans les immeubles.

Le kiosque a été mis en place suite à une initiative citoyenne mais il a été détourné pour les usages illicites. Il constitue aujourd'hui un repère urbain pour les ventes illicites.



5. ALLÉE DU COLONEL DRIANT

La place Yves Penaud est très fréquentée par les enfants malgré les conflits d'usages qui peuvent exister. L'éclairage ne fonctionne plus le soir et des incivilités sont constatées. Le square est parsemé de déchets. Certains participants estiment qu'il faudrait plus de poubelles.

Les arbres autour gênent les appartements qui manquent de lumière. Il faudrait les tailler.

Le passage vers le square Merlusine est peu fréquenté mis à part comme raccourci pour aller vers le Carrefour Market. Il manque d'entretien et de poubelles. Le square est parfois utilisé par des séances de cinéma en plein air et comprend un terrain de boule et de basket (occupé par la rénovation).

L'allée du Colonel Driant est un passage privé. Son entrée est encombrée par le stationnement au niveau de la rue Merlusine ce qui complique le passage des vélos. Il est nécessaire de réorganiser le parking en coeur d'îlot et l'allée pour dégager un espace accessible pour les piétons et vélos. Une participante estime qu'il manque dans les environs des parkings visiteurs. Le bar est actuellement en vente, il était peu fréquenté par les participants.

Les espaces verts en pied d'immeubles de l'îlot Merlusine sont utilisés surtout par les chiens.



7. LE QUARTIER DES CASERNES

Guillaume Gallard explique que le quartier des Casernes est amené à s'ouvrir. Le mur va disparaître et permettre de passer par ce quartier. Des nouveaux logements sont prévus ainsi que des équipements et commerces. Un parc viendra déboucher sur la rue du Capitaine Pougnon. L'objectif est de créer des interactions avec les deux quartiers notamment en terme de commerces. Un tram ou une nouvelle ligne de bus va renforcer les transports en commun du quartier.

Les participants se demandent s'il est possible de conserver des fragments du mur avec certains dessins et de faire une fête lors de sa démolition. L'entrée de la Caserne représente également un symbole car 1000 ouvriers franchissaient ce portail auparavant. Le Conseil Citoyen est demandeur d'une salle disponible pour les associations et des événements sur le quartier des casernes. Cela manque cruellement dans le quartier d'un espace identifiable et centralisé. Les participants s'interrogent sur les bâtiments conservés. Une participante propose de créer un espace de création ouvert à tous avec des salles pour le centre social, les associations, des espaces d'expositions. Elle cite le 104 à Paris comme référence.

De nouvelles traversées piétonnes de cet îlot seront bienvenues car aujourd'hui les collégiens doivent faire tout le tour pour se rendre à leur collège (qui est à 200m à vol d'oiseau).

La route actuelle n'est pas agréable et les participants souhaiteraient privilégier des passages en cœur d'îlot comme c'est le cas sur une partie du quartier. Les habitants de Beaumont sont enclavés.



8. RUE DE L'ADJUDANT VELIN

Ces nouvelles constructions sont habitées par des militaires. Ces derniers sont peu intégrés au quartier, en effet, leur profession nécessite un turnover important. Les pieds des habitations sont privés ce qui freinent les circulations piétonnes nord/ sud. Concernant ces formes urbaines les avis sont mitigées, ces constructions reprennent notamment la brique présente dans la zone industrielle. Cet espace représente une césure au sein du quartier. Les participants s'accordent à privilégier plutôt des formes collectives ou intermédiaire de type R+2. Le tissu est hétéroclite avec ces constructions résidentielles et des immeubles bas de logements sociaux.

À l'extrémité de la rue, les continuités piétonnes sont peu lisibles. *« On ne sait pas si c'est ouvert ou en impasse. Du coup on n'ose pas s'engager au risque que ce soit une impasse. Il faudrait une signalétique, que ce soit plus identifiable »*. Certains résidents ne seraient pas d'accord de créer des cheminements supplémentaires. Les cheminements créés actuellement sont ceux des résidents. D'autres participants utilisent les parkings reliés entre eux comme itinéraire bis pour éviter les bouillons en voiture.

Les immeubles situés rue du Général Renault accueillent des parkings en rez-de-chaussée. Guillaume Gallard explique que ce type de construction est lié au risque d'inondation qui existe sur le quartier. Il n'est pas possible d'installer de l'habitat en rez-de-chaussée.

Les participants se rendent peu au sein de la zone industrielle. Le principal point d'activité y est la crèche et les organismes de formation. Les habitants fréquentent peu le Centre Chorégraphique.



9. RUE DU SERGENT LECLERC ET CŒUR D'ÎLOT

L'îlot Beaumont est plus enclavé. Pour les participants ce n'est déjà plus vraiment le quartier Maryse Bastié. Il est difficile de faire le lien entre ces différents îlots. L'espace de jeu est un petit peu fréquenté et un repas des voisins y a lieu de temps en temps. La bibliothèque de rue du centre social y vient tous les mercredis. Les participants trouvent cela assez pratique d'avoir des espaces de jeux répartis en pied d'immeuble. Une habitante de cet îlot demande que celui-ci soit plus fermé.

Les pieds d'immeubles sont entretenus par des habitants volontaires qui se divisent la parcelle. Cela influe sur le prix du loyer et les charges mensuelles.

Les immeubles nécessitent des réhabilitations intérieures assez lourdes selon les habitants : électricité, isolation, réfection des pièces d'eau. Les habitants de Beaumont vont au centre commercial Maryse Bastié ou à Simply Market.



